

SRADDET : les orientations climat-air-énergie se précisent

Mis à jour le 11 juin 2018

Cap sur 2030 pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (-30%), les consommations d'énergie (- 20%) et multiplier par 2 les énergies renouvelables (par rapport à 2015) ! Philippe Rapeneau, Vice-Président et les équipes des directions Climat-Air-Energie et Prospective du Conseil Régional organisaient le 4 juin dernier **un temps de présentation et d'échange des orientations du futur SRADDET** sur ces thématiques.

Batterie de chiffre et de courbes illustraient la volonté de la Région d'adopter des pratiques plus sobres en matière d'aménagement, de déplacements ou encore de rénovation des bâtiments. A l'honneur également, la question essentielle de la qualité de l'air qui devrait s'inscrire fortement dans le futur document stratégique. Du régional au local, les participants ont aussi pu profiter des retours d'expérience de trois territoires très actifs en matière de politique climat-énergie : le Grand Amiénois, le Grand Douaisis et le la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Flandres Lys.

Découvrez d'autres contenus similaires

- [Du SRCAE au SRADDET : où en est-on ?](#)
- [Découvrez la collection "Les fiches d...](#)
- [Le Sraddet en questions - La biodiver...](#)
[Enregistrer](#)
- [Le SRADDET Hauts-de-France entre en vigueur](#)
- [Politiques territoriales énergie-climat](#)
- [Observatoire Climat-Énergie](#)
[Enregistrer](#)
- [Dossier documentaire : Climat Energie...](#)
[Enregistrer](#)
- [Replay vidéo sur l'énergie et le climat da...](#)

- **La loi énergie - climat définitivement ado...**
- **Création du Comité d'Orientation**
- **Plans Climat Air Energie Territoriaux : bi...**
- **Plans Climat Air Energie Territoriaux : qu...**

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)